

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපන:] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence BULAC/2018	Téléphone +33 1 81 69 18 96	Date 10 octobre 2018
Rédigé par Abdelouahed Hamouchy	Courriel abdelouahed.hamouchy@bulac.fr	

COMPTE RENDU

Réunion annuelle des CR d'Ile-de-France à Paris,
BULAC, le 25 septembre 2018

Version

Unique

Participants présents

Membres de droit

Alice Pérésan-Roudil

Stéphanie Regnaud

Alix Merat

Véronique Comby

Cécile Claudinon

François Linder

Abdelouahed Hamouchy

Cécile Manigler

Christine Marchesi

Didier Paccagnella

Invités

Julie Arros

Fanny Parent

Participants excusés

Membres de droit

Elsa Courbin

Raimbault Laetitia

Chloé Besombes

Sylvain Giat

Invités

Prochaine réunion :

Octobre 2019

Lieu et Adresse

Paris, Bis-Sorbonne, CR 26

Les responsables des Centres du réseaux Sudoc-PS ont tous répondu à l'appel à la réunion et se sont présentés au rendez-vous le mardi matin à 9 heures.

Ordre du jour proposé :

1. L'habituelle présentation des collègues
2. Les projets de la convention 2018-2020, quels défis à relever ?
3. Le CR et les PCP, quelles relations ?
4. Les missions du CR entre l'étendue et les limites
5. Questions diverses
6. Visite de la BULAC.

1. L'HABITUELLE PRÉSENTATION DES COLLÈGUES

- 1.1. Didier Paccagnella, responsable du Cr 29 « Sciences de la santé », hébergé par la BIU Santé, elle-même rattachée à l'université Paris Descartes. Gère 70 bibliothèques dont la moitié sont non déployées dans le Sudoc.
- 1.2. Christine Marchesi, responsable du Cr 33 « Economie et Gestion » depuis septembre 2016, hébergé par le SCD Université Paris Dauphine. 40 bibliothèques dans le Cr, dont 30 actives.
- 1.3. Cécile Claudinon, responsable du Cr 32 « Art et archéologie » (bibliothèque de l'INHA). 60 bibliothèques dont 31 sont non déployées dans le Sudoc.
- 1.4. Cécile Manigler responsable du Cr 31 « Sciences exactes et appliquées 1 » avec la collaboration d'Elsa Courbin, Laëtitia Raimbault et Julie Arros. BU Sorbonne-Université 77 bibliothèques dont 16 non déployées.
- 1.5. Alice Pérésan-Roudil responsable du Cr 36 « Sciences exactes et appliquées 2 » avec la collaboration de Stéphanie Régnaud. SCD de Paris 11 53 bibliothèques dont 12 non déployées.
- 1.6. François Linder du CR 25 « Biologie animale et végétale » / responsable Chloé Besombes. 45 bibliothèques dans le réseau dont 28 au sein du MNHN.
- 1.7. Véronique Comby, responsable du CR 26 « Sciences humaines, langues et civilisations occidentales » avec la collaboration de Fanny Parent, contreactuelle. Le CR est hébergé à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. 178 bibliothèques dont 41 non déployées
- 1.8. Alix Merat responsable du Cr 27 « Droit et sciences économiques », hébergé à la bibliothèque de Cujas. 74 bibliothèques dont 23 non déployées, avec la collaboration de Sylvain Giat.
- 1.9. Abdelouahed Hamouchy responsable du Cr 28 « langues et civilisations orientales ». Hébergé à la BULAC. 74 bibliothèques dont 6 non déployées

2. LES PROJETS DE LA CONVENTION 2018-2020, QUELS DÉFIS À RELEVER ?

Le Traitement des dossiers cidemis constitue le dénominateur commun pour les missions de tous les Cr.

La prospection de nouvelles bibliothèques non déployées et centres de documentation est une mission chronophage, certains cr y consacrent 2 jours par semaine ; cependant, d'autres Cr donnent la priorité aux travaux de signalement dans sudoc des collections et la mise à jour des fiches de bibliothèques actives ainsi que la révision et le renouvellement des conventions qui les engagent.

Coté Animation : certains Cr procèdent par la visite des bibliothèques non déployées et des réunions pour expliquer les avantages de la collaboration avec le Cr, notamment l'expertise catalographique, la visibilité des collections sur le Sudoc, le dépouillement des états de collections, l'accès aux outils de l'ABES (Cidemis, Colodus, périscope etc...) ainsi que les différents échanges avec les professionnels de bibliothèques.

Coté communication : certains Cr ont publié une page web sur le site de la bibliothèque de leur hébergement ; cette page nécessite un suivi et mise à jour réguliers pour assurer une actualité des infos qui y sont diffusées.

Des réunions annuelles sont également prévues à l'échelle de la région pour partager les informations et mettre en commun certains documents de travail et les expériences des uns et des autres.

En 2017, le Cr 28 a mis en place sa page web sur le site de la BULAC et sa carte de bibliothèques sur le site Google Maps.

D'une manière générale, les Cr comptent sur les subventions de l'ABES pour mener leurs diverses missions, or celles-ci sont octroyées au compte-gouttes. Certains projets sont repris sur les conventions précédentes : dossiers cidemis, traitement du passif qui s'élève à plusieurs centaines de dossiers par an en plus du courant.

3. LE CR ET LES PCP, QUELLES RELATIONS ?

Les Cr ne semblent pas avoir une position partagée par les différents établissements dont ils dépendent pour les associer à la gestion des PCP; pourtant, leurs missions demeurent immanquablement liées aux ressources continues qui constituent la base des travaux autour de ces PCP. Certains Cr ne disposent même pas d'informations sur le déroulement des PCP en cours, sinon, par des moyens externes à leurs établissements.

Certains travaux sont faits de facto par les Cr sans qu'ils soient officiellement reconnus : en tant que responsables des fonds périodiques, ils gèrent les états de collections, le désherbage, dédoublement de notices de collections etc...

Certains Cr sont sollicités pour demander des listes d'états de collections auprès de l'ABES, en vue des comparaisons; malgré l'existence de Périscope !

4. LES MISSIONS DU CR ENTRE L'ÉTENDUE ET LES LIMITES

Les missions de relais entre le Sudoc (ABES) et les bibliothèques non déployées. Le Cr fait la promotion des outils de travail développés par l'Agence. Il informe et forme les catalogueurs au traitement des publications en série à tous les échelons : au niveau catalographique (spécificité des ressources continues) mais aussi au niveau de l'usage des outils de travail disponibles.

Le Cr effectue des déplacements vers les bibliothèques de son réseau, vers les réunions de professionnels (réunions annuelles des Cr, réunion avec les partenaires du réseau ISSN, réunions annuelles à Montpellier...)

Le Cr rédige annuellement un compte rendu de ses activités qu'il envoie à l'ABES ; il s'appuie sur des chiffres de statistiques qu'il doit dénicher dans diverses sources.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le coordinateur du catalogue dans les établissements quelles relations a-t-il avec le Cr ?
peut-il y avoir une coopération ? Est-il responsable de faire des formations en commun à destination des catalogueurs ?

Dans certains établissements, les responsables Cr collaborent étroitement avec les coordinateurs Sudoc en matière de formation et d'échanges sur le traitement des publications en série. La présentation de Cidemis aux catalogueurs attire leur attention sur la nécessité de créer des notices de collection et constituer un dossier de demande de numérotation.

Peut-on mettre en commun entre les Cr, un travail collaboratif en matière de documentation ?

Les Cr peuvent échanger ces documents et coopérer dans leur production, c'est l'exemple du présent compte rendu qui est le fruit de contributions de chacun des membres de la réunion.

Ils peuvent s'associer dans la formation donnée aux catalogueurs au niveau de la région, notamment quand il s'agit de bibliothèques universitaires multidisciplinaires (le cas du Cr 31)

Partage des comptes rendus et des expériences ?

6. VISITE DE LA BULAC

La visite de la BULAC à durée une demi-heure et a permis de visiter les espaces de libre accès et certains espaces des magasins.

Les fonds des langues orientales ont particulièrement été un agrément pour les collègues qui ont posé plusieurs questions sur les origines des documents et la spécificité de leur traitement.